



Traité Baba Batra

Michna 6 - Chapitre 5

ארבע מדות במכרים:
מכר לו חטיטיפות, ונמצאו רעות,
הלווקט יכול לחזר בו;
רעות, ונמצאו יפות,
המכר יכול לחזר בו;
רעות, ונמצאו רעות,
יפות, ונמצאו יפות,
אין אקד מהם יכול לחזר בו.
שכמתית, ונמצאת לבנה,
לבנה, ונמצאת שכמתית,
עצים שלנית, ונמצאו שלש קמה,
שלש קמה, ונמצאו שלנית,
חמצ, ונמצא יין,
חמצ, ונמצא יין,
שנייה יכולין לחזר בהן.

Il y a quatre règles concernant les vendeurs. Si un individu dit avoir vendu du bon blé il se trouve qu'il est mauvais, l'acheteur peut se dédire ; s'il dit avoir vendu du mauvais blé et il se trouve qu'il est bon, le vendeur peut annuler la vente ; s'il dit avoir vendu du mauvais blé et il se trouve qu'il est mauvais, ou du bon blé et il se trouve qu'il est bon, aucun des deux ne peut annuler la vente. S'il dit avoir vendu du blé brun et il se trouve qu'il est blanc ou du blé blanc et il se trouve qu'il est brun ou s'il dit avoir vendu du bois d'olivier et il se trouve que c'est du bois de sycomore ou du bois de sycomore et il se trouve que c'est du bois d'olivier, ou s'il dit avoir vendu du vin et il s'avère que c'est du vinaigre ou du vinaigre et il s'avère que c'est du vin, les deux peuvent annuler la vente.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions